



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
28.05.2013

L'an deux mille treize et le trois juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 13/38

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), Mrs BALOUP, DELBES, Mme RAHOU.

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECLASSEMENT PARCELLE AO25

La parcelle située aux Avalats était utilisée en tant que terrain de tennis notamment pour les habitants du village.

A ce titre, elle était donc affectée à l'usage direct du public.

Adopté à l'unanimité

Il se trouve que depuis de nombreuses années, ce terrain a perdu cet usage et n'est plus affecté à une quelconque activité.

Il convient de considérer que n'étant plus affecté à l'usage direct du public, plus rien ne justifie de le laisser dans le domaine public.

Il est donc proposé le déclassement de cette parcelle et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Entendu le présente exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE le déclassement de la parcelle AO 25 d'une contenance de 673 m², et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2013
Jacques LASSERRE
Maire